

La vie des académies



Jacky HIEZ, Amiens

La demande des syndiqués est très forte pour une information plus dense et plus rapide. Nous avons des difficultés pour répondre à cette demande, faute de temps, de bonne volonté pour produire. Nous avons depuis un mois ouvert un site Web (snpdencardie.org) qui nous permet de faire passer des informations en temps réel. Ainsi tous les « SA SD » sont mis à la disposition des syndiqués dans la journée. Le projet de calendrier du Bac a été ainsi mis sur le site en document téléchargeable par chacun.

Le SNPDEN dans l'Académie d'Amiens veut être un partenaire raisonnable mais exigeant tant avec notre hiérarchie qu'avec les collectivités territoriales. Nous avons su nous faire reconnaître comme tel au conseil régional et au conseil général de l'Aisne. Les résultats sont très positifs et nous souhaitons vivement pouvoir faire le même travail dans les deux autres départements.

Au rectorat, le groupe permanent fonctionne depuis l'année dernière dans un climat de confiance mutuelle et dans un souci de concertation pour faire un travail de qualité. Mais il faudra avoir une réflexion sur la fonction de ce groupe par rapport à notre action syndicale. Nous pouvons certes y aborder des questions que nous traitons en audience syndicale, toutefois l'ordre du jour est fixé par le Recteur, et même s'il tient compte des propositions du syndicat, toutes les questions ne peuvent y être traitées, et la composition du groupe limite le champ d'intervention. Il nous faut conserver toute la liberté de parole que nous pouvons exercer dans une audience syndicale.

Que ce soit à travers ce groupe ou dans un travail syndical nous souhaiterions pouvoir avancer sur des dossiers comme le remplacement des professeurs, le calendrier, les enquêtes et l'orientation. Ceci ne peut se faire qu'avec la collaboration de chacun des syndiqués pour faire remonter les informations concrètes et exploitables. Cela exige de chacun qu'il réponde (encore) à des enquêtes et qu'il s'oblige à respecter les mots d'ordre collectivement décidés.

Notre secrétaire général aime à rappeler que tout ne passe pas par une action nationale dans une administration déconcentrée comme la nôtre, l'académie d'Amiens est prête à prendre sa part. Elle l'a souvent montré et elle espère encore faire mieux pour une amélioration notamment de nos conditions de travail et par une action syndicale encore plus riche et plus participative.

L'académie d'Amiens est une académie relativement récente, créée en 1964 en regroupant les départements de l'Aisne et de la Somme de l'Académie de Lille et l'Oise qui dépendait de Paris. Elle recouvre exactement la région Picardie, mais ceci ne reflète pas forcément une réalité géographique et sociale.

La Picardie a été au cours des temps une terre de passage, d'invasions, de batailles qui émaillent l'histoire de France. Souvenez-vous du vase de Soissons, de la bataille de Crécy Malheureusement la Picardie est aussi tristement célèbre pour avoir été un champ de bataille dévastateur lors de la première guerre mondiale : la bataille de la Somme, le chemin des Dames ont fait tant de morts que les cimetières militaires font partie de nos paysages.

L'académie d'Amiens n'est pas homogène dans ses caractéristiques démographiques, sociales et culturelles. Au sud se trouve une large bande fortement urbanisée sous l'influence de l'Île de France, avec des écarts sociaux très importants. Au nord, l'habitat est plus rural, moins dense, mais les difficultés économiques et scolaires n'y sont pas moindres. Les statistiques montrent que la Picardie est dans le peloton de queue pour le taux de scolarisation et d'accès aux différents diplômes, même si l'année dernière le pourcentage de réussite a augmenté de façon sensible.

En conséquence, la Picardie ne forme pas assez de personnel d'encadrement et de professeurs. Elle est déficitaire, beaucoup de jeunes collègues frais émoulus viennent goûter la douceur picarde avec un désir irrésistible de rejoindre leur région d'origine. Dans certains établissements, le renouvellement des équipes pédagogiques est régulièrement supérieur à 20 %. Le nombre de faisant fonction nous a placés longtemps en zone rouge. Cette année le double recrutement a permis d'atténuer ce manque, mais nous avons encore vingt postes non pourvus.

Par contre, nous ne sommes pas en retard pour l'adhésion à notre syndicat, en effet 74 % de collègues militent dans notre organisation. Même si nous avons des discussions vives, et cela est naturel dans un débat démocratique, nous avons montré notre unité et notre détermination face à une décision arbitraire et injuste. Rappelez-vous la manifestation des personnels de direction devant le Rectorat pour protester contre l'éviction de notre collègue Bernadette. Nous étions 300 (comptage des RG) à venir la soutenir et à prouver que nous n'accepterions jamais l'injustice. 80 % des personnels de direction avec à leur tête, le secrétaire général du SNPDEN, se sont sentis unis en manifestant dans la dignité et la détermination. Je suis persuadé que nous nous souviendrons longtemps de ce mouvement, et que l'unité d'action pour une cause juste est payante.

Pour apporter ma contribution au débat actuel, il me faut parler de la place des femmes dans les sections dans notre Académie. Le professeur que je suis, peut noter en marge : « bien mais peut mieux faire ». 34 % des syndiqués sont des femmes qui prennent leur place dans toutes les instances : 30 % dans les bureaux départementaux, seulement 18 % au CSA, mais 50 % au CSN et 50 % pour les SD & SA. Cela n'a pas été le résultat d'une politique volontariste, mais d'une implication volontaire et de qualité de nos collègues femmes.

Cette année nous avons décidé de réfléchir sur notre fonctionnement pour être plus performant et associer plus de collègues dans l'action militante. Nous avons décidé de mieux équilibrer l'action départementale et l'action régionale. Le département nous semble être une taille idéale pour permettre une bonne relation humaine favorisant le travail en équipe. Les assemblées générales seront en priorité départementales. Le niveau académique s'appuiera sur le CSA qui se réunira plus fréquemment. L'échelon académique assure la coordination, l'animation et les relations avec le Rectorat.